



4.2. Composition et présentation de l'œuvre

Considérant que l'intérieur des arches sera relativement sombre, les illustrations devront présenter des couleurs vives.

L'artiste devra respecter l'ordre de présentation des clans et leurs particularités décrits au point 4.2.1.

Une facture plus contemporaine dans le développement des illustrations serait un atout mais elle devra avant tout refléter les valeurs et la culture huronne-wendat.

L'artiste doit également considérer la présence des deux poteaux reliés par une poutre installés à la fin de chaque arche de 6' de largeur (clans contemporains).

Les artistes qui le désirent, pourront proposer les illustrations pour les deux fresques qui seront présentées à l'intérieur de la maison longue. Par contre, ils doivent considérer que le jury pourrait ne retenir qu'une seule des fresques présentées.

Dans le cas où deux artistes seraient retenus, le jury devra s'assurer que les deux fresques composeront un ensemble harmonieux à l'intérieur de la maison longue.

La technique utilisée est au choix de l'artiste. Par contre, comme les œuvres seront agrandies de façon à former une fresque et par la suite transposée sur les arches de la maison longue, les œuvres devront respecter l'ensemble des critères suivants :

- Les œuvres originales doivent être proportionnelles à la grandeur des panneaux composant la fresque tel qu'illustré sur la carte no.4. La présentation des illustrations proposées pourra se faire en format réduit mais en respectant l'échelle imposée par la dimension des panneaux.
- Les candidats retenus devront développer les illustrations « grandeur nature » et les numériser pour qu'elles puissent être reproduites sur un vinyle tel que spécifié en 3.2 du présent document.
- Les œuvres originales seront remises de manière numérique et elles doivent être en haute résolution (min. 150 dpi.). Si l'artiste n'est pas en mesure de présenter ses œuvres de manière numérique, il devra en aviser le CDFM en expliquant le motif.

4.2.1. Représentation des huit clans

Dans un souci de transmettre la culture wendat de façon appropriée et authentique, l'artiste devra représenter correctement les clans selon leurs particularités physiques et leurs valeurs culturelles associées. Il devra également respecter l'ordre de parution des clans pour chacune des arches. De l'avant de la maison longue vers l'arrière, l'ordre sera le suivant : tortue, castor, chevreuil, serpent, ours, épervier, loup et porc-épic. Les arches de 6 pieds seront composées des clans contemporains (tortue, chevreuil, ours et loup) tandis que les arches à 4 pieds seront composées des clans dit « en dormance » (castor, serpent, épervier et porc-épic).

